

# Une séance de l'Académie d'agriculture consacrée à André Voisin

20 janvier 2021

« Nul n'est prophète en son pays » : l'adage sied bien à André Voisin, agriculteur-chercheur du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, dont les écrits sur le fonctionnement des herbages et le pâturage demeurent largement ignorés en France, alors qu'ils sont toujours enseignés dans les écoles d'agronomie sud-américaines et océaniques. Pour éclairer ce paradoxe, l'Académie d'agriculture de France a récemment consacré une séance aux travaux de son ancien membre.

Parmi les présentations, signalons celle d'André Pfimlin, qui rappela les lois du « pâturage rationnel » établies par Voisin : un temps de repos des prairies suffisamment long entre deux séquences de pâturage pour permettre la « flambée de croissance » de l'herbe ; un temps d'occupation court afin de ne pas cisailer les jeunes repousses ; une conduite du troupeau en lots pour réserver la primeur des prairies fraîches aux vaches en production ; etc. Autant de principes qui visent à « faire se rencontrer l'herbe et la vache au bon moment », afin de satisfaire les besoins de la seconde sans compromettre ceux de la première, et réciproquement.

Si Voisin n'eut que peu d'échos en France, c'est surtout, comme le montra Charlene Bouvier, en raison de son opposition au retournement des prairies permanentes que prônaient alors les tenants de la révolution fourragère (Chazal, Dumont, etc.). Ces derniers leur préféraient les prairies temporaires et les cultures fourragères, qu'ils jugeaient plus productives. De son côté, Voisin voyait dans la prairie permanente la garantie d'une flore adaptée aux conditions pédo-climatiques locales et, dans la prairie temporaire, une charge financière pour l'éleveur puisqu'elle doit être régulièrement ressemée, sous peine de voir la production herbagère diminuer sévèrement dans les 4 ou 5 années suivant l'implantation (« les années de misère »).

Pour conclure la séance, Gilles Lemaire a montré que la démarche de Voisin, empirique, pluridisciplinaire et beaucoup plus systémique qu'analytique, contrastait avec la façon dont était alors conçue la recherche agronomique en France. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que ses travaux aient été plus favorablement accueillis dans un pays comme la Nouvelle-Zélande, où ce type d'approche caractérise la recherche et le développement agricoles depuis les années 1920-1930.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Lien : [Académie d'agriculture de France](#)